



RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
LIBERTÉ – ÉGALITÉ – FRATERNITÉ

VILLE DE VINCENNES

DÉPARTEMENT
DU VAL-DE-MARNE

Extrait du Registre des Décisions
du Maire

**OBJET : MISSION DE COORDINATION
SECURITE ET PROTECTION SANTE (CSPS)
POUR LES TRAVAUX DE MISE EN
CONFORMITE ET AMELIORATION DU
DESENFUMAGE MECANIQUE DU BATIMENT
COEUR DE VILLE**

**DÉCISION N° DM-26-229
EN DATE DU 17 JUIN 2026**

VU le Code général des collectivités territoriales ;

VU la délibération du Conseil municipal en date du 21 mars 2026 donnant délégation à Madame le Maire pour l'ensemble des affaires relevant de l'article L 2122-22 du Code général des collectivités territoriales ;

VU l'arrêté n°A-26-223 en date du 31 mars 2026 déléguant Monsieur Alain BEUZELIN, Adjoint au Maire, dans les fonctions relatives à l'habitat, l'urbanisme, des équipements publics, et des ressources humaines.

CONSIDÉRANT l'offre de de la société BUREAU VERITAS CONSTRUCTION pour la mission de coordination sécurité et protection de la santé suite aux travaux de mise en conformité et d'amélioration de l'installation du système de désenfumage mécanique du bâtiment Cœur de Ville ;

D É C I D E

DE SIGNER avec la société BUREAU VERITAS CONSTRUCTION service CSPS sise 2 rue Jean Mermoz, ÉVRY COURCOURONNES (91080), représentée par M. Florian PAIGNEAU, manager opérationnel, dûment habilité à signer le contrat.

Le présent marché est d'un montant de 10 270,00€ HT (12 324,00€ TTC).

DE FAIRE FACE à cette dépense au moyen des crédits ouverts au budget, aux chapitre et article correspondants.

Pour extrait conforme,
L'Adjoint au maire chargé de l'urbanisme, de
l'habitat, des équipements publics et des
ressources humaines,

Signé

Alain BEUZELIN

Dans un délai de deux mois à compter de sa publication ou affichage ou notification, la décision peut faire l'objet d'un recours gracieux auprès du Maire ou introduit devant le Tribunal Administratif de Melun (site www.telerecours.fr - application « télérécours citoyens »).

Accusé Réception en Préfecture :
094-219400801-20260617-lmc1H14374H1-AR
Date de réception en Préfecture : 17/06/2026
Date de Publication : 17/06/2026